

FACE A LA SEPARATION, AU DIVORCE : que faire ?... et comment ?

- L'autorité parentale conjointe, qu'est-ce que cela implique ?
- Comment évaluer la pension alimentaire ?
- Que se passe-t-il en cas de désaccord pour l'organisation de l'accueil des enfants ?
- Quelles sont mes obligations vis-à-vis de la CAF ?
- Je n'arrive plus à discuter avec l'autre parent, nous nous disputons devant les enfants, comment faire ?
- Je m'inquiète sur ce que vivent les enfants et les conséquences pour eux : comment prendre en compte leurs besoins ?

Et tant d'autres questions à envisager...

Des avocats et avocates, des médiateurs familiaux et médiatrices familiales vous proposent une information qui aborde **tous les aspects juridiques, administratifs et relationnels liés à la séparation.**

Cette rencontre vous permettra de clarifier vos préoccupations et d'organiser vos démarches.

Rendez-vous aux dates suivantes :

(inscription recommandée auprès de l'accueil de la MJD)

Les mardis 21 septembre et 16 novembre 2021

Les mardis 18 janvier, 15 mars, 17 mai et 12 juillet 2022

De 14h à 15h30

A la Maison de Justice et du Droit de ROUBAIX

71, avenue de Verdun – 4^{ème} étage - Tél. 03.20.99.10.05



VILLE DE
ROUBAIX



Avec des mots Médiation

